

Un projet confirmé

Une feuille de route claire et exigeante

Aujourd'hui, la commission du dialogue et la commission agricole qui travaillent depuis le mois de décembre remettent leur copie au gouvernement. La commission Loi sur l'eau, a également rendu son rapport au Préfet de la Région Pays de la Loire.

Voici les messages clés à retenir : la confirmation du projet ouvre une nouvelle étape apaisée, d'amélioration du projet. Les prochaines échéances témoignent de la poursuite du projet.

Le rapport de la commission du dialogue présidée par Monsieur CHEREAU :

- Confirme l'utilité et la pertinence de transférer l'aéroport de Nantes Atlantique sur le site de Notre Dame des Landes.
- Confirme le bien-fondé des décisions des élus de l'Ouest de la France.
- Propose quelques axes d'amélioration du projet qui vont être étudiés attentivement. Les collectivités locales seront disponibles pour améliorer ce qui relève de leurs compétences.
- Rend possible la construction de l'aéroport dans des délais nécessaires pour le Grand ouest

Le rapport de la mission agricole :

- Démontre que beaucoup a été fait en lien avec la profession pour préserver les terres agricoles et valoriser l'agriculture.
- Suggère que des mesures nouvelles soient mises en œuvre en complément des protocoles d'accord au niveau départemental et local, au bénéfice du développement d'une agriculture durable.
- Propose quelques ajustements du projet (parkings réduits notamment)
- Met en avant le fait que l'impact des mesures de compensation environnementale est élevé.

Le rapport du groupe d'experts scientifiques :

- Ne remet pas en cause les principes retenus pour définir les compensations
 - Emet des réserves sur certains effets attendus et plus encore leur mesure. Il formule en conséquence des recommandations précises pour la poursuite du projet. Ces recommandations devront être analysées dans le détail. Leur mise en œuvre devra se faire de façon rigoureuse et dans la durée. La feuille de route est exigeante. Elle sera tenue.
- ⇒ **Une méthode d'un dialogue ouvert avec les élus, les citoyens volontaires, d'analyses techniques complémentaires et d'expertises scientifiques approfondies : un travail bénéfique.**
- ⇒ **Une méthode qui permettra d'améliorer le dossier sur des points essentiels pour les territoires concernés par le transfert de l'aéroport.**

1. La confirmation d'un projet d'intérêt général ...

- Nous en étions intimement convaincus : ce projet est pertinent et utile. Nous, élus, n'avons qu'un seul objectif : l'avenir de notre territoire. Nous savons que ce transfert d'aéroport est gage d'attractivité, de développement durable, d'emplois. Tous les exécutifs valident depuis plusieurs années ce projet. Ce transfert, c'est le désenclavement de tout le Grand Ouest, c'est une dynamique de croissance incontestée.
- Le transfert est inéluctable. Ces quelques mois de réflexion de la commission du dialogue ont été utiles et bénéfiques à la compréhension par tous des enjeux : la saturation à terme de l'aéroport n'est plus contestable.
- Désormais, les règles démocratiques doivent être respectées. Nous sommes dans un Etat de droit. Le débat public et l'enquête publique ont eu lieu, ils ont été longs, comme toujours pour une infrastructure de cette importance, avant la reconnaissance d'utilité publique intervenue en 2008. S'il n'existe pas aujourd'hui de recours qui puisse remettre en cause le projet, il demeure des recours qui peuvent nécessiter des améliorations et des aménagements.

2. ... ouvre une nouvelle étape utile et nécessaire

⇒ Etape apaisée

La commission a permis à tous de s'exprimer et de défendre son point de vue rompant avec le cycle de violence. Lorsqu'il y a de la bonne volonté, on peut s'écouter, se respecter.

- En novembre dernier, la situation était électrique, et c'est pour cela que le Premier ministre a souhaité mettre en place cette commission du dialogue. Cette trêve a été bénéfique, car elle a laissé place aux débats des idées plutôt que l'affrontement stérile.
- Nous saluons l'exercice démocratique qui a permis à tous de s'exprimer. En quatre mois, la commission a procédé à une centaine d'entretiens : nous pouvons nous féliciter d'avoir pris le temps que chaque protagoniste ait été écouté. Nous avons désormais un socle solide sur lequel ce projet est conforté.
- Les opinions de chacun ont ainsi pu être entendues, respectées, et étudiées. Aucun argument, aucune explication n'a été laissée pour compte. Nous ne pouvons que regretter que l'ACIPA ait refusé d'être auditionnée. C'est extrêmement rare, voir inédit, qu'un projet d'infrastructure fasse l'objet d'une telle procédure.
- Le président de la commission, Claude Chéreau, a affirmé à plusieurs reprises qu'il n'avait "aucun doute sur la pertinence du projet", mais qu'il était important d'y voir plus clair sur les arguments des uns et des autres.
- Nous espérons que cette méthode se poursuive : nous construisons ensemble un projet meilleur.

⇒ **Une nouvelle étape d'amélioration et d'approfondissement du projet**

L'Etat et les maîtres d'œuvre vont prendre le temps nécessaire dans les jours qui viennent pour intégrer les recommandations qui ont été formulées par les différentes commissions.

- Le projet de l'aéroport du Grand Ouest sera exemplaire. Le projet doit et sera optimisé. Nous saurons tirer les avantages du travail des experts se positionnant sur le projet.
- Des réserves doivent être levées pour que le projet soit poursuivi. Les maîtres d'ouvrage vont travailler sur la base du travail des experts. Le projet sera amélioré, ils apporteront des réponses à chacune des réserves pour les lever pour que le préfet puisse prendre les arrêtés loi sur l'eau.
- Le projet est amélioré sur des points essentiels pour le territoire. La feuille de route est exigeante. Il est demandé d'être plus exemplaire pour garantir les compensations : nous allons le faire.

3. Les prochaines échéances

Toutes les étapes à suivre démontrent que le projet avance.

- Dans les jours qui viennent, les deux missions agricoles et loi sur l'eau viendront apporter leur concours au travail sur l'amélioration du projet
- D'ici l'été, les maîtres d'ouvrage proposeront des solutions concrètes pour avancer.
- Une rencontre avec les élus de la CCGE et les collectivités est prévue pour évoquer les coopérations concrètes entre elles : projet du développement du territoire, projet PEAN et la desserte de l'aéroport par le tram-train.

Questions/Réponses

- ***Quand vont reprendre les travaux ?***

Dans quelques semaines, sur la base du travail des maitres d'ouvrage, nous connaîtrons le calendrier des travaux.

- ***Les forces de l'ordre vont-elles de nouveau sévir ?***

Ceci n'est pas de notre responsabilité, mais nous sommes attachés à l'Etat de Droit.

- ***Quelle desserte ?***

Nous allons prochainement rencontrer la CCEG pour leur faire part la position commune de toutes les collectivités. Il y aura tout de suite une desserte en bus, à moyen terme un tram train, et sur le long terme, une liaison rapide par train, qui bénéficiera aussi à toute la Bretagne.

- ***Est-ce un moratoire ?***

En aucun cas : il s'agit bien d'une nouvelle étape. Le temps de travail de la commission du dialogue n'est pas un temps vain et inutile. C'était constructif. Nous allons maintenant concrétiser l'amélioration

- ***Le projet a-t-il pris du retard ?***

On le saura dans quelques semaines sur la base du travail des maitres d'ouvrage. Pour l'instant, le seul retard pris est celui des travaux de la commission : il aura été utile !

- ***Y a-t-il un risque de blocage en vue des municipales ? Puis des échéances départementales et régionales ?***

A chaque élection, le sujet a été porté dans les médias. Nous sommes des élus qui avons toujours indiqué que nous étions favorables au projet.

- ***Les commissions n'étaient qu'un simulacre de démocratie ?***

Claude Chéreau a entendu toutes les personnes qui ont demandées à être écoutées. Il a travaillé en toute indépendance, tout comme les autres commissions. Nous sommes confrontés à une réalité dure et implacable : désormais nous appliquerons leurs recommandations.

- **Et les suites européennes ?**

Nous sommes sereins suite à la saisine du Parlement européen et de la Commission européenne, qui doit veiller au respect du droit européen et des priorités en matière d'emploi, de croissance. L'Etat répond aux questions posées, tout ceci est normal.

- **Et les autres suites judiciaires ?**

Rappeler que la Justice a conforté le travail réalisé depuis plus de 10 ans par l'Etat et les collectivités partenaires en validant le dossier et rejetant tous les recours (36 décisions administratives favorables et 6 décisions de condamnation traitant 21 affaires)

- **Et l'accord du mois de mai sur les expulsions ?**

Aujourd'hui 100% des terrains sont juridiquement propriété des maîtres d'ouvrage. Et aucun « exproprié » n'a fait appel de la décision du juge des expropriations !